



PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TOURISME DANS LE PARC NATIONAL DU BADIAR

CONTACT AU GOUVERNEMENT
DIRECTION NATIONALE DES AMÉNAGEMENTS

COÛT TOTAL DU PROJET
4 800 000 US\$

DESTINATAIRE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DES EAUX ET FORÊTS (MEEF)
ET MINISTÈRE DE L'HÔTELLERIE, DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT
(MHTA)

PARTENAIRES D'IMPLÉMENTATION
PNUD, UNOPS, OMT

DATE DE DÉBUT
JANVIER 2017

DATE DE FIN
DECEMBRE 2018

DURÉE DU PROJET
24 MOIS

DÉSCRIPTION DU PROJET

Ce projet vise à assurer une meilleure valorisation de la diversité biologique du Parc national du Badiar par la promotion de l'éco-tourisme dans les préfectures de Gaoual et de Koundara. Le but est de faire du développement durable du tourisme un moteur de réduction de la pauvreté des communautés environnantes à travers la création d'emploi et l'émergence de produits écotouristiques, rentables et compétitifs et aussi un moyen efficace pour contribuer la préservation de la diversité biologique sur un espace géographique renfermant un potentiel touristique, écologique et socioculturel riche et diversifié.



RESULTATS ATTENDUS

- ① METTRE EN PLACE UN CADRE RÉGLEMENTAIRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TOURISME
- ② APPUYER LA VALORISATION DES PRODUITS ISSUS DE LA BIODIVERSITÉ
- ③ RENFORCER LES CAPACITÉS D'INTERVENTION DES ACTEURS, LES INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL ET DE SERVICES
- ④ DÉVELOPPER LES BONNES PRATIQUES DE GESTION DES ÉCOSYSTÈMES AXÉES SUR LA PROMOTION DU TOURISME DURABLE

POURQUOI C'EST IMPORTANT

Le tourisme, en raison de ses effets multiplicateurs, est un puissant instrument de développement et d'accélération de la croissance. Dans le contexte guinéen, il peut et doit jouer un rôle catalyseur, du développement socioéconomique du pays, sur la base d'une exploitation rationnelle de nos ressources naturelles.

Ces ressources sont aujourd'hui menacées sous l'effet conjugué des phénomènes anthropiques et du changement climatique (modification de la fréquence et de la répartition annuelle des précipitations, du régime hydrologique et des réserves en eau).

A ces phénomènes socioéconomiques, écologiques et climatiques est venue se greffer en 2014, l'épidémie à virus Ebola, qui fut une véritable tragédie pour le secteur de l'hôtellerie, du Tourisme et de l'Artisanat, en raison de son ampleur, et de ses conséquences socioéconomiques sur les différentes chaînes de l'activité touristique, hôtellerie et artisanale.

L'économie touristique guinéenne qui avait amorcé une phase d'expansion en 2010-2011, avec plus de 300 millions de dollars US d'investissements internationaux dans le secteur hôtelier s'est assoupie. Les effets d'entraînement sur les autres composantes de l'économie (infrastructures, agro-industrie, etc...) et les résultats escomptés en termes de diversification économique, de création d'emploi, d'amélioration des revenus et de réduction du chômage n'ont pas été atteints.

D'où l'urgence, au sortir de cette terrible épidémie qui a ébranlé les assises des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie et de l'artisanat, de mettre en place un plan de résilience post-Ebola porté par le Projet de Développement Durable du Tourisme dans le Parc National du Badiar.

ACTIVITES DE PROJET ET MODALITE D'EXECUTION

Afin d'obtenir les résultats escomptés, le projet mettra en œuvre principalement des activités de renforcement de capacités des structures existantes, de construction d'infrastructures écotouristiques, de développement d'activités agropastorales et de sensibilisation des population sur la préservation du patrimoine culturel.

Pour assurer une appropriation nationale et une conformité avec les politiques et priorités nationales notamment le cadre septennal (2016-2022) de Gestion durable du Réseau Guinéen des Aires Protégées (REAP) et le Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté, l'exécution du projet sera assurée par le gouvernement avec un appui technique et financier du PNUD. L'unité de gestion du Programme Environnement et Développement Durable, coordonnée par un coordonnateur national recruté selon les procédures en vigueur du PNUD, sera responsable de la mise en œuvre du Projet. Au niveau du Parc, le suivi du projet sera assuré par le conservateur de l'aire protégée.

COMPOSANTE ET BUDGET

COMPOSANTES	BUDGET MILLIONS US\$
COMPOSANTE 1 : METTRE EN PLACE UN CADRE RÉGLEMENTAIRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TOURISME	0,2 MUS\$
COMPOSANTE 2 : APPUYER LA VALORISATION DES PRODUITS ISSUS DE LA BIODIVERSITÉ	1 MUS\$
COMPOSANTE 3 : RENFORCER LES CAPACITÉS D'INTERVENTION DES ACTEURS, LES INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL ET DE SERVICES	2,6 MUS\$
COMPOSANTE 4 : DÉVELOPPER LES BONNES PRATIQUES DE GESTION DES ÉCOSYSTÈMES AXÉES SUR LA PROMOTION DU TOURISME DURABLE	0,5 MUS\$
TOTAL	4,3 MUS\$